

## PROFESSIONS DU CHIFFRE

## Commissaire aux comptes, une profession remise en question

«Un séisme apparaît, un tsunami arrive». C'est en ces termes que Jean Bouquot, président national des commissaires aux comptes, démarrait son intervention devant les participants (du ressort de la cour d'appel de Nîmes) après leur assemblée générale, présidée par Jean Drevetton.

Depuis que le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire a annoncé la volonté de modifier les seuils d'intervention des commissaires aux comptes dans les PME, c'était le jeudi 22 février dernier à Colmar, pour le motif «aligner pour des raisons européennes et non de compétitivité», les commissaires aux comptes se trouvent face à une totale absence de dialogue avec la Garde des Sceaux ministre de la Justice Nicole Belloubet.

Le gouvernement veut relever brutalement les seuils d'audit obligatoire dans les PME à 3,5 millions d'euros dès fin mars, début avril, pour les mettre au niveau des seuils européens. Face à ce bras de fer qui s'est installé, l'indignation, la colère et les attentes des commissaires aux comptes qui relèvent un décalage avec la lutte contre la fraude fiscale. 50 à 60 % d'audits seront perdus à brève échéance et 70% pour les nouvelles sociétés, ce sont 120 000 mandats qui disparaîtraient sur 153 000. Nouveau coup dur pour la profession qui n'a pas cessé de se réinventer depuis quinze à vingt ans, encore en 2016 avec la réforme européenne de l'audit.

### Certification des comptes, protection et prévention

La certification des comptes, l'alerte qu'ils peuvent donner si quelque chose peut engager la survie de la société, la révélation de faits délictueux, protègent chefs d'entreprise, prêteurs et salariés.



Jean Drevetton, Jean Bouquot

Le coût de l'audit de l'ordre de 5 000 € par an pour l'entreprise qui revient à 3 000 € après impôt semble bien dérisoire. L'estimation de la CNCC est une perte de 9,6 millions d'heures de travail conduisant à une suppression de 6 300 emplois en équivalent temps plein.

Les jeunes qui ont repris ou créé des cabinets risquent de perdre leur activité, les étudiants engagés dans la filière audit n'ont plus d'avenir professionnel.

Alors que des pays rabaissent (Italie, Suède) leurs seuils pour lutter contre les nouvelles formes de délinquance financière et pour renforcer la prévention des difficultés des entreprises, la France veut mettre à mal une profession structurée alors qu'il y a eu de gros scandales financiers.

### Une période grave et dramatique

C'est un métier qui n'est pas forcément vu comme apportant quelque chose d'utile. C'est une profession compliquée, difficile à expliquer. Depuis un an, les commissaires aux comptes subissent des émotions fortes, violentes face à un gouvernement qui a décidé de réformer très rapidement dans le cadre de la loi Pacte. La vision du pouvoir politique est de libéraliser les entreprises dans le tissu économique avec une vision sur la sécurité juridique, financière et un besoin d'alléger les contraintes. «Le seul moyen de revenir dans le débat, que d'autres portent le sujet, des économistes qui expliquent les risques pour l'économie», précise le président national Jean Bouquot.

### Rédaction d'un livre blanc

Les commissaires aux comptes ont rédigé un livre blanc qui apporte des réponses sérieuses de façon à alimenter le débat sur la profession.

Révisions des missions, adaptation du contrôle d'activité, présence au sein des petits groupes, émissions d'attestations dans des registres variés, démonstration de la carte territoriale de la profession... Une commission a auditionné largement et rendu un rapport plus équilibré et plus pertinent dont 38 mesures découlent du fameux livre blanc.

Un débat début 2019 est prévu au Sénat, le dernier mot revenant à l'Assemblée nationale s'il n'y a pas de conciliation de la commission mixte paritaire composée de 7 députés et 7 sénateurs. La profession va donc remonter au créneau, voir ce qu'elle peut faire avec un modèle revisité et faire savoir qui elle est.

MCD



Une salle attentive